



Conférence Mennonite Mondiale

Projections 2006-2009 Vision, Mission, Buts, Objectifs, Actions

(Approuvé par le Conseil Général, Mars 2006)

VISION

La Conférence Mennonite Mondiale est appelée à être une communion (*Koinonia*) d'églises anabaptistes liées les unes aux autres dans une communauté de foi à travers le monde pour vivre la communion fraternelle, le culte, le service, et le témoignage.

MISSION

La Conférence Mennonite Mondiale a pour but de : (1) être une communauté de foi dans la tradition anabaptiste, (2) favoriser la dimension de communauté entre les églises anabaptistes dans le monde, et (3) maintenir des liens avec les autres communions et organisations chrétiennes mondiales

BUTS (P), OBJECTIFS (G), ACTIONS (A)

P1. Être une communauté mondiale de foi dans la tradition anabaptiste

G1. Soutenir et encourager les Eglises membres, surtout celles qui vivent dans des situations de souffrance, de crise ou de conflit.

- A1. Communication avec toutes les églises membres et membres associés pour valider la mise en oeuvre des engagements des membres (2006-2009)
- A2. Communication particulière avec les Eglises éprouvées (2006-2009)
- A3. Accompagner des églises en situation de conflit interne, mise à disposition de médiateurs (2006-2009)
- A4. Sponsoriser des délégations *Koinonia*, organiser des visites pastorales annuelles des églises membres (une ou plusieurs). Les délégations incluront des représentants d'autres églises membres et des cadres de la CMM (2006-2009).

G2. Donner régulièrement l'occasion de célébrer la famille mondiale et d'intercéder pour elle

- A1. Soutenir le Dimanche de la Fraternité Mondiale (WFS) ; production et distribution annuelle de documents WFS (versions papier et électronique) aux Eglises à travers le monde (2006-2009)
- A2. Appeler l'Eglise Mondiale à intercéder en faveur des églises en situation difficile (2006-2009)

G3. Mettre en place des moyens permanents de communication et d'information

- A1. Publication trimestrielle de *Courier/Correo/Courrier* (2006-2009)
- A2. Publication de communiqués de presse concernant la CMM et les églises anabaptistes. (2006-2009)
- A3. Mise à jour (2006-2009) et publication régulière (2006, 2009) de l'Annuaire Mondial Mennonite et Frères en Christ
- A4. Poursuite du développement du site Internet (2006), traduction et mise à jour du site (2006-2009)

G4. Permettre aux Eglises membres de se rencontrer pour la communion fraternelle et le culte, et de donner et de recevoir des conseils

- A1. Préparer le 15^e Rassemblement Mondial (2006-2009).
- A2. Se réunir pour le Rassemblement Mondial et l'Assemblée Dispersée (juillet 2009)



Conférence Mennonite Mondiale

- G5. Permettre aux délégués des Eglises membres de se rencontrer pour la communion fraternelle et le culte, et de donner et de recevoir des conseils*
- A1. Organiser la réunion du Conseil Général (2008-2009) et se réunir pour le CG (2009)
- G6. Permettre aux Eglises membres de recevoir et donner des conseils sur la vision, l'identité et les pratiques des anabaptistes-mennonites.*
- A1. Mise en place de commissions de la CMM et réunions (2006-2009)
 - A2. Production et distribution de la brochure sur les Convictions Communes (2006)
 - A3. Promouvoir et sélectionner annuellement une publication pour le "Rayon de Littérature Anabaptiste-Mennonite Mondiale". (2006-2009).
- G7. Donner l'occasion aux jeunes de participer à l'église mondiale et d'y contribuer.*
- A1. Assurer le suivi du travail d'Amigos (Comité de Continuation des Jeunes) qui met en place un réseau mondial de jeunes et prépare le deuxième Sommet Mondial de la Jeunesse (2006-2009)
- G8. Encourager la coopération entre organismes de mission et églises anabaptistes dans leur action de témoignage au niveau mondial*
- A1. Aider la Fraternité Missionnaire Mondiale (GMF) dans son travail, tel qu'il a été défini par le Comité de Planification de la GMF (2006-2009)
- G9. Supervision du Projet d'Histoire Mennonite Mondiale*
- A1. Publication des volumes Asie et Europe (2006)
 - A2. Publication des volumes Amérique Latine et Amérique du Nord (2007)
- G10. Faire entendre notre voix auprès de la communauté internationale sur des sujets qui préoccupent nos Eglises membres*
- A1. Intervention publique ou privée au nom des églises membres et avec leur accord (2006-2009)
 - A2. Décider avec le MCC de la façon dont le bureau du MCC à l'ONU peut servir plus généralement de canal pour faire connaître les sujets de préoccupations des Eglises membres de la CMM dans le contexte de Nations Unies, et nommer des stagiaires CMM/MCC (2007-2009)

P2. Encourager la communauté entre les églises anabaptistes à travers le monde

- G1. Encourager et permettre des relations de mise en commun des dons*
- A1. Distribution du rapport sur l'inventaire Dons en Commun en anglais (2006), traduction et distribution dans les autres langues (2007-2008)
 - A2. Faciliter le Forum de Conversation Congo (2006-2008)
 - A3. Recevoir les offres spécifiques Dons en Commun et travail de suivi (2006-2009)
 - A4. Mise à disposition d'un consultant pour les églises qui demandent de l'aide pour accéder aux possibilités de relations d'église à église. (2006-2009)
 - A5. Suivi pour la "Consultation sur la Diaconie, un mandat de la Famille Anabaptiste Mondiale" (2006-2009)
 - A6. Développer un programme "Assemblées de l'Eglise Mondiale" (2006-2009)
- G2. Faciliter la création et la mise en oeuvre de réseaux mondiaux spécialisés, y compris:*
- A1. Réseau Amigos (jeunes) (2006-2009)



Conférence Mennonite Mondiale

- A2. Théologues Anabaptistes (2006-2009)
- A3. Réseau Francophone (2006-2009)

G3. Administrer YAMEN! (Réseau Anabaptiste Mondial d'Echange de Jeunes), avec le MCC comme administrateur principal

- A1. Participation à YAMEN!, supervision et promotion du programme (2006-2008)
- A2. Participation à l'évaluation du programme (2007)

G4. Gérer le Fonds de Partage de l'Eglise Mondiale

- A1. Terminer la deuxième phase de distribution aux "anciens" membres éligibles (2006-2007)
- A2. Distribution aux "nouveaux" membres éligibles (2006-2007)
- A3. Préparer une proposition pour l'utilisation de l'argent non alloué et pour l'avenir du fonds (2006-2007)

G5. Accroître la coopération avec d'autres organismes mennonites et Frères en Christ

- A1. Conversations sur la coopération et l'intégration avec AMBCF, AMC, Consulta en Amérique Latine à mener ou à poursuivre (2006-2009)
- A2. Engager des conversations avec des organisations qui souhaitent devenir des "Participants" de la CMM
- A3. Mise en oeuvre du Protocole d'Accord et de Coopération entre la CMM et le MCC (2006-2009)
- A4. Mise en oeuvre du Protocole d'Accord et de Coopération entre la CMM et MEDA (2006-2009)

P3. Relations avec les autres organismes et communions chrétiennes mondiales.

G1. Sponsoriser la commission d'étude avec la Fédération Luthérienne Mondiale (LWF) sur la condamnation des Anabaptistes dans la Confession de Foi d'Augsbourg et sur les sujets en lien avec cela (questions théologiques, pastorales)

- A1. Planifier et organiser les réunions de cette commission avec LWF (2006-2008)
- A2. Rapport de la commission soumis au Conseil Général (2009)

G2. Suivi du Dialogue International Mennonite-Catholique

- A1. Transmettre à l'Eglise Catholique les conclusions du CG et les réponses/réactions des églises membres au rapport du dialogue (2006)
- A2. Permettre les visites au Conseil Pontifical pour les églises intéressées ou représentants (2007)
- A3. Faciliter l'organisation ou la participation de consultations locales ou nationales dans divers pays (2007-2009)
- A4. Nommer avec l'Eglise Catholique un groupe mennonite/catholique pour réfléchir à des actions de paix qui pourraient être entreprises ensemble (2007-2008)

G3. Poursuivre les échanges avec d'autres églises mondiales et organisations chrétiennes.

- A1. Assurer une participation Mennonite et Frères en Christ aux réunions du Forum Chrétien Mondial
- A2. Envoyer des représentants de la CMM aux rassemblements d'autres communions chrétiennes, en réponse à leur invitation.
- A3. Participation aux rencontres annuelles des Secrétaires Généraux des Communions Chrétiennes Mondiales (CWC)
- A4. Poursuivre les liens avec la Communion Evangélique Mondiale et le Conseil Oecuménique des Eglises



Conférence Mennonite Mondiale

P4. Développer le fonctionnement et les ressources de la CMM

G1. Mise en oeuvre des décisions du Conseil Général sur l'avenir de la CMM

- A1. Mise en oeuvre des décisions du CG sur "Statut de membre, Participation et Organisation à la Conférence Mennonite Mondiale", y compris la révision de la constitution (2006-2009)

G2. Reconfiguration des bureaux et du personnel de la CMM

- A1. Mettre en place un bureau pour le 15^e rassemblement mondial à Asunción, Paraguay (2007)
- A2. Transfert d'une partie importante de l'administration de la CMM vers le sud, ouverture de bureaux continentaux ou régionaux en Afrique et en Asie en partenariat avec les églises membres de la CMM ou les organisations participantes. (d'ici 2009).

G3. Accroître la prise de conscience concernant le travail de la CMM (voir aussi P1, G3)

- A1. Préparer et distribuer les informations courantes sur la CMM le plus largement possible (2006-2009)
- A2. Solliciter des occasions de prendre la parole, pour les représentant de la CMM et d'autres représentants de l'Eglise mondiale (2006-2009)
- A3. Permettre aux membres du Conseil Général, ainsi qu'aux volontaires qui assument la tâche de "Connecteurs", de "Promoteurs régionaux " ou font partie de "Groupes d'étudiants intéressés" de communiquer au nom de l'Eglise Mondiale et de la CMM (2006-2009)

G4. Accroître les soutiens financiers pour les activités de la CMM

- A1. Encourager les Eglises membres à payer leur part équitable du budget pour les activités fondamentales (Dépenses générales, Fonds de voyage) et les projets spécifiques (2006-2009)
- A2. Accroître le nombre de donateurs (personnes, églises, institutions) en faveur des activités fondamentales et pour les projets spécifiques. (2006-2009)
- A3. Déterminer un montant approprié pour les frais d'inscriptions aux réunions et pour les frais de fonctionnement des projets communs (2006-2009)
- A4. Rechercher des ressources non-financières (par exemples services, bénévoles, hospitalité) auprès des Eglises membres, des organisations, des institutions et des personnes. (2006-2009)
- A5. Création et mise en oeuvre (2006-2009) d'un plan financier à long terme pour assurer la viabilité de la CMM lorsque le secrétariat général sera transféré dans le sud.